Claude Geslin
Jacqueline Sainclivier

La Bretagne

dans l'ombre de la IIIe République (1880 - 1939)

ÉDITIONS OUEST-FRANCE
13 rue du Breil, Rennes

INTRODUCTION

Au moment où commence la seconde révolution industrielle, la Bretagne de 1880 a réussi à préserver la plus grande partie de ses atouts. Elle s'est lentement remise des traumatismes de la période révolutionnaire, et le courant républicain a progressivement fait son chemin, à tel point que désormais, en particulier dans les villes, la République semble acceptée. C'est aussi l'apogée de la civilisation rurale, alors que l'agriculture commence à se transformer, tandis que la pêche, essentiellement encore celle des sardines, est dopée par le développement accéléré de la conserverie ; des initiatives industrielles qui semblent prometteuses, telles la filature de Landerneau ou la naissance de chantiers navals modernes dans l'estuaire de la Loire, entretiennent l'espoir, et la population globale continue à progresser, même si le rythme d'accroissement s'est nettement ralenti depuis 1850 alors que des évolutions diverses l'affectent.

La période qui s'ouvre en 1880 cependant est pleine d'incertitudes. Les années 1880-1939 correspondent, à peu de choses près, au déroulement de la IIIe République. La Bretagne de plus en plus intégrée grâce à des moyens de communication toujours plus perfectionnés est en conséquence davantage pénétrée par les influences venues de l'extérieur. Sans doute en retire-t-elle de nombreux avantages ? Et le développement de l'instruction primaire est une donnée majeure à l'actif de la République. Elle est dès lors plus sensible aux contingences

extérieures ce qui la rend particulièrement vulnérable. C'est en effet la période de tous les dangers. Entrant dans le circuit économique national et international elle est confrontée aux crises économiques : grande dépression, qui a débuté au milieu des années 1870 et touche de plein fouet son agriculture en pleine transformation et son industrie particulièrement fragile, et grande crise des années 1930. Mais ce sont aussi les crises religieuses, les drames de la Grande Guerre, les réactions à la révolution bolchevique, alors que la diminution de la population semble irréversible et apparemment sans fin. L'enjeu dès lors est non seulement de survivre mais aussi de conserver son identité. Il s'agira ici d'évoquer non seulement les querelles qui divisent et les drames qui accablent, mais aussi les efforts des Bretons au niveau économique, social et politique, malgré souvent des vents contraires, qui font de ces soixante années une période charnière entre le XIXe siècle et le renouveau de la seconde moitié du XXe siècle dont les jalons sont alors posés dans une multitude de domaines.

Extrait de la publication

PREMIÈRE PARTIE

1880-1914
(Claude Geslin)

Extrait de la publication

Extrait de la publication

CHAPITRE I

LE DIFFICILE CHEMINEMENT RÉPUBLICAIN FACE AU CONSERVATISME DOMINATEUR (1880-1899)

La Bretagne semblait gagnée progressivement à la République à la fin des années 1870. Il est vrai que c'était une république modérée. La situation change du tout au tout au début des années 1880 avec la politique religieuse menée par les gouvernements auxquels participe Jules Ferry ou qu'il dirige lui-même.

A – La marginalisation politique de la Bretagne

Une nouvelle donne politique

En octobre 1877, les élections législatives ont confirmé la majorité républicaine à la Chambre et, en janvier 1879, un renouvellement partiel du Sénat a vu là aussi la constitution d'une majorité républicaine, il est vrai plus modérée que celle de la Chambre. D'où la démission de Mac-Mahon le 30 janvier 1879 et son remplacement à la présidence de la République par Jules Grévy, républicain modéré, mais un républicain de 1848 ! C'est dans ce contexte que l'offensive anticléricale conduite par Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique dans le ministère Waddington, bouleverse les données politiques en Bretagne, aboutissant à la remise en cause de la victoire des Bleus sur les Blancs qui se dessinait et scellant davantage la collusion traditionnelle de la hiérarchie religieuse avec la droite avide de retrouver le pouvoir.

En mars 1879, deux projets de loi sur l'enseignement s'attaquent aux congrégations religieuses non autorisées, mais ce sont les jésuites qui sont particulièrement visés. Si les débats sont passionnés, il se dégage cependant une large majorité anticléricale pour les approuver. L'article 7 du projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement supérieur, ainsi rédigé : « *Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à donner l'enseignement s'il appartient à une congrégation non autorisée* », est voté par 333 voix contre 164. Mais 21 députés bretons ont voté contre et 13 seulement se retrouvent dans la majorité : 6 députés d'Ille-et-Vilaine, 4 du Finistère, mais seulement un de chacun des trois autres départements (Armez dans les Côtes-du-Nord, Laisant en Loire-Inférieure, Ratier dans le Morbihan). En novembre 1879, le projet de loi est discuté au Sénat, où il est vigoureusement combattu par Jules Simon. Ce dernier, d'origine lorientaise et ancien élu des Côtes-du-Nord à la Constituante de 1848, est particulièrement écouté du fait de sa longue carrière d'homme politique et d'opposant républicain ; son autorité, alliée à son talent d'orateur – c'est alors qu'il prononce sa phrase célèbre : « *Il faut savoir aimer la liberté, surtout pour ses adversaires* » –, joue un grand rôle dans le vote hostile du Sénat.

Cela n'empêche pas Jules Ferry de poursuivre son projet avec obstination. Le Sénat hostile, il procède par décrets qui décident la dispersion des jésuites, tandis que les autres congrégations sont sommées de se mettre en règle. C'est l'effervescence dans toute la Bretagne où les congrégations refusent de se soumettre. Les jésuites sont alors expulsés par la force en juin 1880, malgré la résistance des catholiques. Cependant les jésuites sont soutenus non seulement par la droite royaliste, enchantée de l'occasion une nouvelle fois donnée de pouvoir rallier les catholiques sous leur bannière, mais aussi par des républicains authentiques, comme le Nantais René Waldeck-Rousseau, un des leaders des républicains de la ville qui l'avaient à diverses reprises porté à la tête de la municipalité. Toutefois les sanctions pleuvent. Le marquis de La Ferronnays, futur député de Loire-Inférieure en 1885, officier sorti de Saint-Cyr, est obligé de démissionner de son poste d'attaché militaire pour s'être opposé à l'expulsion des trappistes de l'abbaye de Melleray ; il est maire de la commune toute proche de Saint-Mars-la-Jaille et conseiller général du canton. L'épisode donne naissance aussi à des situations parfois cocasses, telle cette arrestation

Extrait de la publication

à la demande du maire, pour violation de domicile, du commissaire de police venu à l'abbaye de Timadeuc remplir sa mission ! Par ailleurs, les communes républicaines poursuivent le mouvement de sécularisation des écoles municipales, et dans une lettre datée du 9 mars 1881, Mgr Place, archevêque de Rennes, est amené à protester contre l'expulsion des frères des écoles municipales de Rennes, insistant en particulier sur le fait que leur enseignement coûte moins cher que celui des instituteurs laïques, un argument souvent repris par les partisans du maintien des religieux dans les écoles au sein des conseils municipaux.

Devenu président du Conseil en septembre 1880, à la place de Freycinet, Jules Ferry relâche assez vite la pression après avoir tenté dans un premier temps de poursuivre sa politique antérieure. Mais la cassure est réalisée. Certaines belles façades républicaines fraîchement

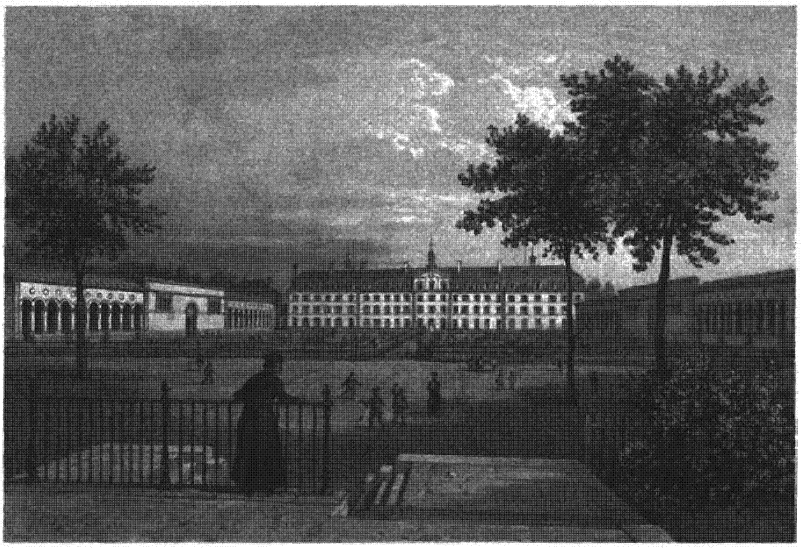

Le collège jésuite Saint-François-Xavier de Vannes en 1865. La façade et la cour de récréation.

Lithographie de Louis-Julien Jacottet, exécutée à l'imprimerie Charpentier de Nantes en 1865.

(Musée de Bretagne, Rennes.)

Extrait de la publication

construites se lézardent. À Paimpol, où les élections municipales de 1881 ont assuré le triomphe total de la liste républicaine (elle a en effet remporté les 16 sièges), plusieurs conseillers municipaux reprochent au maire son manque de fermeté à l'égard du curé coupable d'avoir refusé d'illuminer la tour de l'église pour célébrer le 14 Juillet, et sont finalement amenés à démissionner ; si les républicains, qui ont réussi à constituer une liste unique, l'emportent à nouveau en 1884, reconduisant l'ancien maire dans ses fonctions, les tensions persistent, à tel point que, l'année suivante, le maire, Emmanuel Le Coniat, ainsi que son adjoint démissionnent, consommant ainsi la rupture du camp républicain. Ailleurs les républicains perdent des positions récemment acquises. À Redon, René Brice a conquis la circonscription en 1876, la conservant en 1877 et en 1881, et l'arrondissement a basculé lors des municipales de 1878, les républicains l'emportant dans 31 communes contre 18 aux conservateurs au lieu de 23 contre 26 auparavant ; en 1881, Redon se donne même un maire républicain en la personne de Desmars. Mais les républicains, Brice en tête, se réclamaient alors du catholicisme ; vigoureusement attaqués désormais par la droite monarchiste qui s'appuie sur la défense du catholicisme, ils sont rapidement rejetés et l'arrondissement de Redon devient dès lors un fief conservateur jusqu'en 1914. Ainsi les catholiques, meurtris, s'éloignent-ils en nombre de la République. Désormais aussi de nombreux républicains catholiques, ou seulement libéraux, sont attirés par la droite. C'est un état de fait destiné à affecter durablement la vie politique en Bretagne.

Les élections de 1881 et les votes significatifs de la législature

C'est dans un climat passionnel que se déroulent les élections de 1881. Le vote majoritaire des Bretons en faveur de la droite, 24 sièges contre 18 aux républicains, isole la Bretagne du reste de la France qui a largement approuvé la majorité républicaine antérieure (457 sièges contre 100 seulement à la droite, dont près d'un quart pour la seule Bretagne !). N'est-ce pas là que la Bretagne aurait gagné ses galons de région réactionnaire ? D'autant plus qu'au moins 6 de ses députés vont siéger à l'extrême-droite ! Signe de la tonalité religieuse de la confrontation électorale et de son âpreté, 2 élus des Côtes-du-Nord sont très vite invalidés pour pression du clergé sur les électeurs en

Extrait de la publication

leur faveur : Jean-Pierre Dagorne, ecclésiastique, supérieur du petit séminaire de Dinan, élu dans la première circonscription de Dinan, est remplacé le 29 janvier 1882 par Joseph Even ; le même jour, Auguste-Marie Boscher-Delangle, banquier, maire de Loudéac et conseiller général des Côtes-du-Nord, est remplacé par le baron Charles-Alfred de Janzé, les deux nouveaux élus étant républicains (d'ailleurs députés sortants et ayant voté les lois scolaires, et battus, probablement pour cela, en 1881). Au même moment, en Ille-et-Vilaine, le député de droite de Fougères, Pierre-Marie de La Villegontier, invalidé lui aussi, est remplacé par l'ancien député républicain Riban qu'il avait battu en 1881 et qui, invalidé à son tour, laisse la place, en avril 1882, à un autre républicain, Ferdinand-Marie de La Riboisière, vainqueur de La Villegontier. Ainsi, dès janvier 1882, les républicains ont retrouvé 3 circonscriptions que la droite avait conquises quelques mois auparavant, rétablissant ainsi l'équilibre des forces conservatrices et républicaines au niveau électoral (21 circonscriptions dans chaque camp), qui sera maintenu jusqu'à la fin de la législature.

La situation pourtant est différente selon les départements. La majorité républicaine continue de l'emporter largement en Ille-et-Vilaine (6 députés sur 8 dans un premier temps, puis 7 après l'épisode fougerais) et dans le Finistère (7 députés sur 10). Ailleurs, c'est la situation inverse : les Côtes-du-Nord, la Loire-Inférieure et le Morbihan sont dominés par la droite, (respectivement 7 députés sur 9, 6 sur 8 et 6 sur 7) ; mais les élections partielles qui suivent les invalidations rétablissent quelque peu la situation dans les Côtes-du-Nord où la droite ne conserve très vite qu'une courte majorité d'un siège : 5 contre 4 ! Les républicains d'Ille-et-Vilaine vont même donner deux ministres lors de cette législature, les deux députés de Rennes : Pierre Waldeck-Rousseau et Félix Martin-Feuillée. Le premier, destiné à une brillante carrière politique, est venu de Nantes, remplaçant le 6 avril 1879 Roger-Marvaise élu sénateur ; il est reconduit en 1881 et devient ministre le l'Intérieur dans le cabinet Gambetta, du 14 novembre 1881 au 30 janvier 1882, puis ministre de l'Intérieur et des Cultes, de février 1883 à avril 1885 dans le cabinet Jules Ferry, et c'est à ce titre que la loi sur les syndicats de 1884 porte son nom. Le second, élu depuis le 20 février 1876, a été sous-secrétaire d'État à l'Intérieur (en mars 1879), puis à la Justice (du 29 décembre 1879 au 30 janvier 1882) ; il est ministre de la Justice du 27 février 1883 au 6 avril 1885, faisant

Extrait de la publication

adopter par les Chambres en 1883 un projet de réforme du personnel judiciaire. Mais ils ne sont pas les seuls députés bretons à accéder à des fonctions gouvernementales : Armand Rousseau, député de Morlaix, est sous-secrétaire d'État aux Travaux publics de janvier à juillet 1882, puis aux Colonies d'avril à décembre 1885 ; tandis qu'Eugène Durand, député de la deuxième circonscription de Saint-Malo, est sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts du 27 février 1883 au 30 mars 1885. C'est la dernière fois d'ailleurs avant 1914 qu'une telle concentration de députés bretons est appelée à occuper des postes ministériels (quatre dans le deuxième cabinet Ferry) !

L'isolement des députés bretons se retrouve bien évidemment dans les votes qui concernent les questions religieuses. Le scrutin du 24 juin 1882, « sur l'amendement Roche proposant la suppression de la mention du nom de Dieu dans la formule du serment judiciaire », est particulièrement révélateur. Si, sur le plan national, une écrasante majorité positive se dégage (313 contre 96, malgré une forte abstention de 115 députés), le vote breton se situe diamétralement à l'opposé : 25 contre, 10 qui ne prennent pas part au vote (dont Armez, Camescasse et Janzé), et seulement 4 qui se prononcent positivement : les deux députés rennais (Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau), le député nantais Charles Laisant et Édouard Mathieu, député de la première circonscription de Lorient où il a remplacé Ratier, décédé, le 6 juin 1880. Les Rennais gravitent dans les sphères gouvernementales, Laisant siège à l'extrême-gauche, tandis que Mathieu est un personnage quelque peu énigmatique, peu connu, même s'il est aussi conseiller général du Morbihan, et qui disparaît du département en 1885. De même, le 19 juillet 1884, la proposition de loi rétablissant le divorce est largement approuvée par la Chambre (355 voix contre 115). Mais 7 Bretons seulement ont voté avec la majorité tandis que 28 votaient contre le projet. Les 7 se répartissent dans les cinq départements : 2 dans les Côtes-du-Nord (Armez et de Janzé), 1 dans le Finistère (Camescasse), 2 en Ille-et-Vilaine (Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau), 1 en Loire-Inférieure (Laisant), 1 dans le Morbihan (Mathieu) ; les opposants se répartissent eux aussi à peu près également : 6 dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan, 5 en Ille-et-Vilaine (dont Brice et Hovius) et en Loire-Inférieure. En outre, 3 députés finistériens n'ont pas pris part au vote (Hémon, Guégan et Waldeck-Rousseau) et 1 en Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure. Ainsi

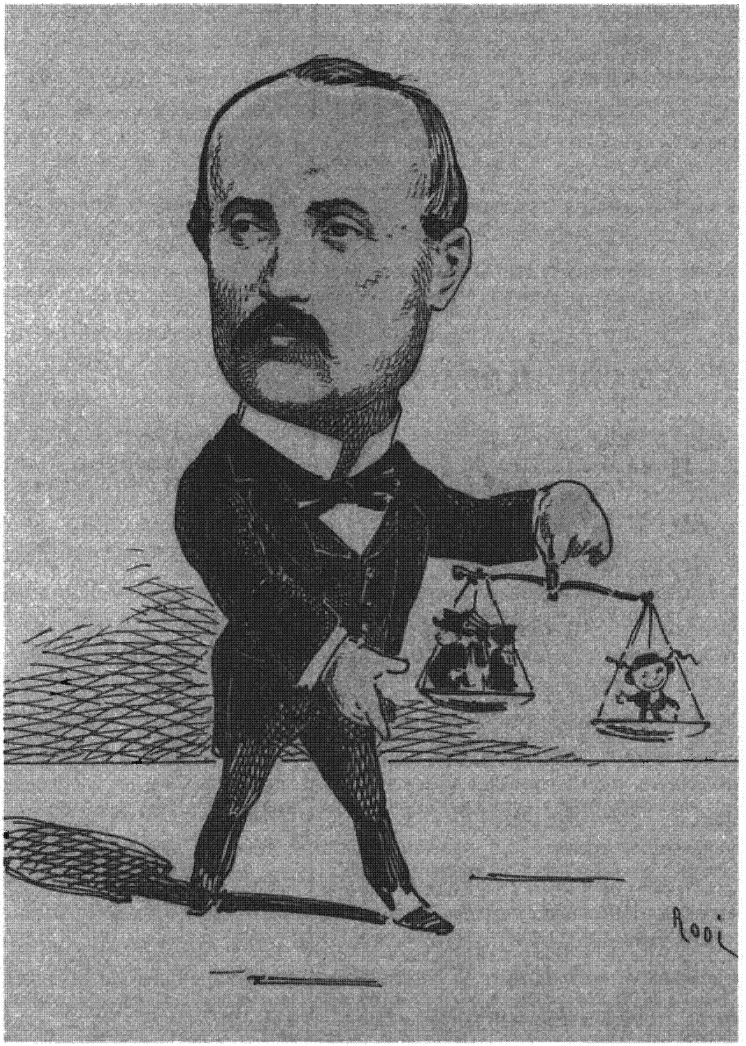

Félix Martin-Feuillée (1830-1896). Caricature extraite de *La Lune bretonne* du 24 juin 1883.

Avocat. Élu en 1869 au conseil général d'Ille-et-Vilaine qu'il préside de 1871 à 1889. Député de 1876 à 1889, il est plusieurs fois ministre entre 1879 et 1885.

(Musée de Bretagne, Rennes.)

Extrait de la publication

plusieurs députés républicains, en particulier dans le Finistère, craignant peut-être les réactions de leurs électeurs, ont rejoint le camp conservateur ou se sont abstenus, ce qui constitue malgré tout une exception caractéristique au niveau national, en tout cas par son ampleur.

La plupart des autres scrutins cependant restituent davantage les clivages conservateurs-républicains, ces derniers participant aux majorités nationales républicaines qui se dégagent dans l'ensemble assez facilement. Même l'amendement Freppel, présenté le 11 juin 1885 et visant à exempter les séminaristes de service militaire, ne réussit pas à désunir la famille républicaine bretonne : 18 députés bretons votent pour et 17 contre (dont 7 du Finistère et 5 d'Ille-et-Vilaine, les deux départements à majorité républicaine) et, dans le Finistère, Mgr Freppel n'a obtenu le soutien que du seul Kermenguy. Il en est de même en ce qui concerne la politique coloniale. En 1881, la France a en effet établi son protectorat sur la Tunisie et, en 1882, ce sont diverses positions stratégiques qui sont occupées à Madagascar tandis que, l'année suivante, la décision est prise de conquérir l'Annam et le Tonkin en Extrême-Orient. Le Provost de Launay, député de Lannion, est particulièrement actif dans la lutte à la Chambre contre les expéditions coloniales. Mais à cette occasion, quelques conservateurs rejoignent les républicains qui approuvent cette orientation, au moins en s'abstenant, tandis que Laisant, violemment hostile à cet aspect de la politique républicaine, vote avec les radicaux systématiquement contre. Les Bretons participent aussi à la chute du ministère Ferry lors du vote du 30 mars 1885 sur les crédits de 200 millions de francs pour envoyer des renforts au Tonkin (repoussé par 306 voix contre 149) ; 24 Bretons ont voté contre et 10 seulement – dont 7 Finistériens – se trouvent dans le camp gouvernemental, sans compter bien sûr les 4 ministres ou secrétaires d'État. Albert de Mun s'est joint à Clemenceau et à Ribot pour attaquer le président du Conseil avec la plus grande violence et provoquer ainsi sa chute. En juin 1885, ils sont aussi dans la majorité (385 contre 71) qui décide le rétablissement du scrutin de liste : 27 pour, alors que 8 seulement (dont Laisant) votent contre.

Les élections de 1885

Elles se traduisent en Bretagne par un raz de marée conservateur : 36 députés conservateurs (dont au moins 9 d'extrême-droite) contre

Extrait de la publication

9 républicains seulement. Les Bretons se retrouvent une nouvelle fois isolés, car si la droite a progressé sur l'ensemble de la France, obtenant 201 sièges, la gauche l'emporte encore largement, disposant de 383 voix. Les questions religieuses ont joué un rôle essentiel et les électeurs ont incontestablement sanctionné les ministères républicains de combat dans ce domaine. La politique de laïcité a en effet été appliquée avec la plus grande rigueur dans l'enseignement comme dans les manifestations officielles, soulevant un profond ressentiment dans une Bretagne toujours fortement influencée par la religion. Cela compte davantage encore que la politique coloniale à laquelle s'oppose la droite et qui ne mobilise probablement pas les populations autant que les affaires religieuses. Par ailleurs, le scrutin de liste départemental majoritaire à deux tours a accentué les clivages entre les départements, chacun d'entre eux basculant en totalité dans un des deux camps : quatre dans celui de la droite, un seul restant aux mains des républicains (l'Ille-et-Vilaine). Pour trois d'entre eux, les majorités sont nettes et les votes particulièrement clairs : les candidats des listes conservatrices ont en effet obtenu dès le premier tour entre 70 119 et 71 299 voix dans les Côtes-du-Nord, entre 68 848 et 75 418 voix en Loire-Inférieure, entre 59 902 et 60 469 voix dans le Morbihan, étant tous élus car le mieux placé de leurs adversaires n'obtenait respectivement que 42 660 voix (Armez, tête de liste, dans les Côtes-du-Nord), 47 098 voix (Fidèle Simon en Loire-Inférieure) et 34 604 voix (Roux-Lavergne dans le Morbihan). La droite l'a emporté aussi dans le Finistère au premier tour, mais avec une avance moins sensible : entre 61 604 et 60 932 voix contre 57 158 voix pour Guéguen, tête de liste des républicains et le mieux placé d'entre eux. En Ille-et-Vilaine, les républicains ne l'ont emporté que de justesse, puisque 4 seulement d'entre eux sont élus au premier tour, les 5 autres devant attendre le deuxième, avec d'ailleurs des écarts qui se creusent alors davantage.

Le type de scrutin a donc largement contribué à accentuer les écarts au niveau de la représentation. Le résultat est dans l'ensemble confirmé par les élections partielles (pour cause de démission ou de décès) ; sur 6 scrutins, 4 députés de droite remplacent des sortants de même tendance et il en est de même pour un siège à gauche. Toutefois, en Ille-et-Vilaine, un candidat de droite, Paul Carron de La Carrière, l'emporte le 23 mai 1886 sur son adversaire républicain pour

Extrait de la publication

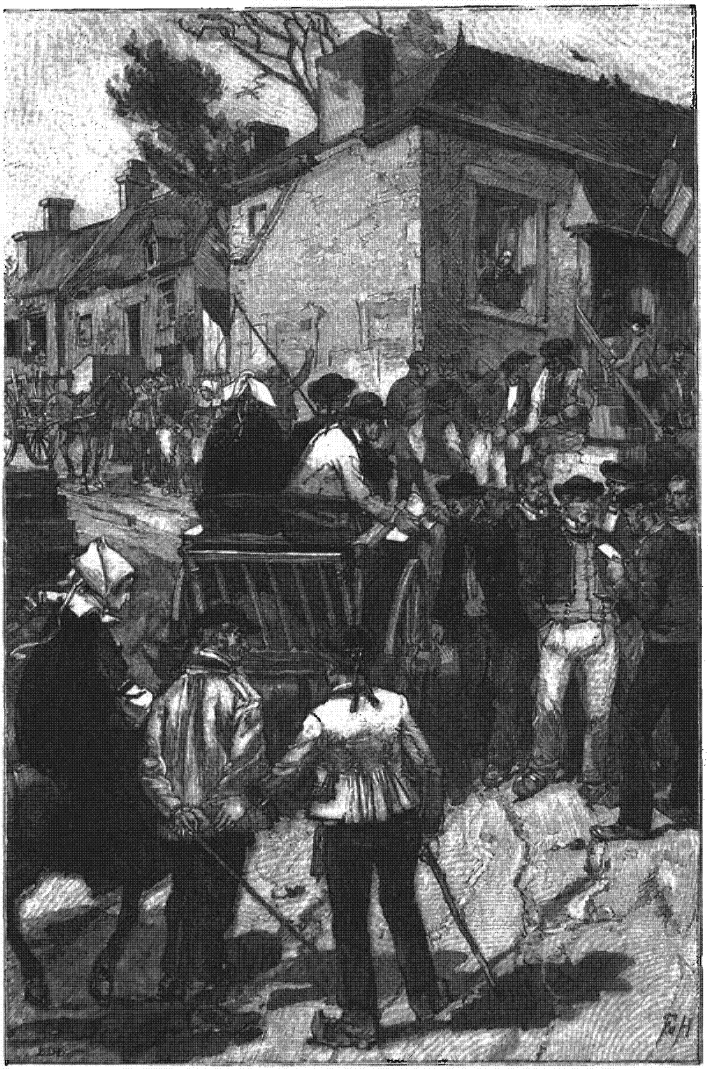

Scrutin de ballottage dans un village aux environs de Saint-Malo, le 18 octobre 1885.

Le dessinateur, M. de Haenen, a voulu montrer la pression des agents du gouvernement sur les électeurs. Ailleurs, celle du clergé et des châteaux est non moins évidente.

(*Le Monde illustré*, 1885, p. 274.)

remplacer le député Lelièvre décédé. Ainsi, la droite bretonne termine la législature avec 37 députés contre 8 républicains seulement. Par ailleurs, la gauche a perdu son député radical, Laisant, qui, sentant probablement ses chances bien réduites en Loire-Inférieure, a préféré se porter candidat sur une liste républicaine dans la Seine où il est effectivement élu. Quelques mois plus tard cependant, la gauche radicale retrouve malgré tout une représentation quand, le 14 février 1886, en Ille-et-Vilaine, René Le Hérissé remplace La Riboisière, démissionnaire. C'est le début d'une longue carrière particulièrement contrastée.

D'autres élus de 1885 vont aussi avoir une longue carrière politique. Le Provost de Launay est arrivé en Bretagne en 1875, se faisant élire député l'année suivante à Lannion, puis lors des scrutins suivants ; en 1885, il est réélu le premier de la liste conservatrice des Côtes-du-Nord. Député jusqu'en 1893, il devient sénateur en 1896 et le reste jusqu'à sa mort en 1912. Mais il est aussi conseiller général de La Roche-Derrien et président du conseil général des Côtes-du-Nord de 1894 à 1912. C'est donc une personnalité influente du département, qu'il contribue à ancrer à droite. De même, Largentaye, devenu député de la deuxième circonscription de Dinan le 24 février 1884, est réélu constamment par la suite, parfois sans concurrent, jusqu'en 1906 inclus. Mais le monde des affaires est aussi présent. Jean-Charles Chevillotte, élu du Finistère, est un armateur, tout comme Lecour-Grandmaison à Nantes, élu de Loire-Inférieure. Le premier a créé des lignes maritimes, il devient président de la chambre de commerce de Brest en 1878, puis du tribunal de commerce de la même ville en 1893. Tous les deux s'intéressent naturellement aux questions économiques, le premier en fondant une école d'agriculture, le second en publiant dans diverses revues des articles sur les questions économiques, commerciales et maritimes ; c'est d'ailleurs sur ces thèmes qu'il va surtout intervenir à la Chambre. Quant à Récipon, riche tanneur nantais, député des Alpes-Maritimes de 1879 à 1885 (après avoir échoué à deux reprises dans l'arrondissement de Châteaubriant, bien tenu en main par Ginoux-Defermon), il est devenu député d'Ille-et-Vilaine de 1885 à 1889, puis de 1893 à 1895 ; lui aussi est versé dans les questions agricoles, étant membre du Conseil supérieur de l'agriculture et président de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

Extrait de la publication

Les votes des députés bretons sont évidemment conformes aux prévisions. La droite est particulièrement active dans le domaine de la défense de l'enseignement catholique. Le combat, comme dans la législature précédente, est mené par Mgr Freppel, Albert de Mun, La Ferronnays, député de Loire-Inférieure de 1885 à 1907 et président du conseil général du même département, mais aussi par Lamarzelle, avocat à Paris et professeur à la faculté de droit de l'Institut catholique, élu dans le Morbihan, ou l'avocat vannetais Caradec, conseiller général du Morbihan, proche d'Albert de Mun qu'il avait secondé dans l'organisation des « cercles catholiques ». Dès octobre 1886, Mgr Freppel plaide vigoureusement en faveur de la justice et de la liberté de l'enseignement. La riposte est immédiate et ses adversaires déposent un projet de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire imposant que le personnel enseignant dans les écoles publiques soit désormais uniquement composé de laïques. La loi est facilement adoptée (363 votes positifs contre 179). Mais la participation des élus bretons est particulièrement révélatrice puisque 38 ont voté contre le projet de loi alors que 2 seulement émettaient un vote positif. Bien sûr, la droite, que Carron de La Carrière a rejointe, a fait bloc dans une position hostile ; mais la surprise vient des députés républicains d'Ille-et-Vilaine : 2 d'entre eux (Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau) ont bien voté le projet, mais 2 autres ont voté contre, avec la droite (Brice et Pinault), tandis que les 4 derniers (Durand, Hovius, Le Hérissé et Récipon) se sont retrouvés opportunément en congé. C'est bien le signe d'une gêne certaine des républicains du département craignant sans doute de mécontenter une partie de leur électorat.

La loi met fin en principe à la résistance concernant la laïcisation des locaux (suppression des crucifix) et des personnels, mais on accepte sur le terrain divers arrangements devant l'opposition des municipalités et de la population. En Ille-et-Vilaine, on attend le décès en 1896 de la religieuse qui dirigeait l'école d'Épiniac depuis 1857, et avait gagné l'estime de tous, pour procéder à la laïcisation, et la dernière religieuse à enseigner dans l'enseignement public dans le département quitte son poste seulement en 1912. À Nantes, en 1890, l'abbé Follioley, ancien principal du collège de Lesneven, est appelé à la direction du lycée de garçons, prenant sa retraite de proviseur en 1898, pour en assurer, avec succès, le renouveau face à la concurrence des établissements privés et malgré les violentes attaques de la droite

Extrait de la publication

cléricale. Ainsi a-t-on pu lire dans un article-pamphlet publié par *Le Nouvelliste de l'Ouest* en juillet 1891 : « M. Follioley n'est qu'un appeau pour attirer les alouettes cléricales. C'est un paravent, une façade, un masque, pas autre chose... c'est un frère qui tire sur ses frères. » Il n'empêche que la plupart du temps, la sécularisation d'une école se traduit par l'ouverture peu après d'une école libre, inaugurée en grande pompe, parfois en présence du conseil municipal au grand complet. D'où aussi des problèmes pour les écoles publiques du fait d'effectifs insuffisants. À Gourin, l'école publique de filles, créée en 1885, a été prévue pour trois institutrices, mais l'effectif d'une vingtaine d'élèves ne permet d'en employer qu'une seule, et le projet de réunir les deux écoles de garçons et de filles, les locaux étant trop vastes dans les deux cas, se voit opposer un refus catégorique de l'État ; en 1886 la commune ouvre pourtant quatre écoles de hameau.

Les camps cependant se reconstituent à propos de la politique coloniale, les républicains y étant favorables, la droite y restant dans l'ensemble hostile. Ainsi le scrutin visant, le 24 décembre 1885, à accorder des crédits destinés au corps expéditionnaire du Tonkin (qui n'obtient qu'une courte majorité sur le plan national avec 273 votes positifs contre 267) ne recueille les votes que de 9 députés bretons (contre 33). Or parmi les 9, bien minoritaires en Bretagne, on retrouve les 8 députés d'Ille-et-Vilaine (La Riboisière étant alors démissionnaire) et un homme de droite, Mgr Freppel. Mais, pendant toutes ces années, c'est l'affaire Boulanger qui occupe surtout les devants de la scène politique.

Les « pères » de la République en Bretagne

La République a tracé difficilement son sillon en Bretagne. Des générations de militants se sont succédé tout au long du XIXe siècle, d'Ange Guépin au Brestois de Gasté et à Glais-Bizoin dans les Côtes-du-Nord parmi les plus connus, sans compter la foule des anonymes. Mais la République qui s'implante de plus en plus dans les vingt dernières années du siècle est symbolisée dans chacun des départements bretons par quelques personnalités dont la longévité politique contribue à assurer sa permanence et sa montée en puissance. Certains constituent la transition avec la période précédente : Brice, Armez, Hémon ; d'autres commencent une carrière politique qui va se révéler particulièrement bien remplie : Sibille et Guieysse.

Extrait de la publication

En Ille-et-Vilaine, l'avocat rennais René Brice a fait l'unanimité des conservateurs et des républicains lors des élections du 8 février 1871, du fait de son opposition sans concession au Second Empire. Mais, libéral, il se proclame républicain, même si la république qu'il souhaite reste modérée ; d'ailleurs, ayant d'abord voté avec la droite, il rallie très vite et définitivement le camp adverse et est élu député républicain de Redon en 1876. Il est réélu en 1877, 1881 et 1885, votant les lois sur l'enseignement et accordant son soutien à la politique de Jules Ferry. Après un échec en 1889, il conquiert en 1893 la deuxième circonscription de Rennes, s'imposant désormais, souvent sans concurrence, jusqu'en 1914. Son influence est telle qu'en 1919 on lui propose de diriger la liste républicaine, et il est élu une dernière fois car il meurt pendant la législature en 1921, sans avoir véritablement siégé ; par ailleurs, il a aussi été président du conseil général d'août 1897 à 1921. René Brice apparaît ainsi comme un maillon essentiel du mouvement républicain d'Ille-et-Vilaine. Mais bien d'autres personnalités ont, comme lui, contribué à l'ancrage définitif de la République dans ce département, occupant souvent, en dehors de leurs fonctions politiques, des postes importants dans le domaine économique, tels Roger-Marvaise et Hovius. Théophile Roger-Marvaise, devenu représentant en juillet 1871, à l'occasion d'une élection complémentaire, a été député de 1876 à 1879, puis sénateur de 1879 à 1888 ; maire de Saint-Pierre-de-Plesguen de 1898 à 1907, il a assuré la présidence du conseil général avant René Brice, de 1892 à 1897, reprenant le flambeau républicain inauguré par Félix Martin-Feuillée de 1871 à 1889, un moment interrompu de 1889 à 1892 par Waldeck Le Moyne de La Borderie. Martin-Feuillée, Roger-Marvaise et Brice sont avocats. Tel n'est pas le cas d'Auguste Hovius, député de 1878 à 1889, qui est armateur ; maire de Saint-Malo et conseiller général, il a été président de la chambre de commerce de Saint-Malo de 1875 à 1896.

Dans le Finistère, c'est le Quimpérois Louis Hémon, avocat lui aussi, qui assure la permanence de la propagande républicaine. Candidat malheureux lors des élections de février 1871, il est élu député de Quimper de 1876 à 1885, puis de 1889 à 1912 ; il devient alors sénateur du Finistère le 7 janvier 1912, siégeant à l'Union républicaine jusqu'à sa mort en 1914. Il est le fondateur du premier journal républicain du département, *Le Finistère*, qui paraît à Quimper à partir

B – Des syndicats ouvriers et une industrie en mutation 528
Une industrie en pleine croissance 528
La CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) : un nouveau syndicalisme 536
La division syndicale : la CGT et la CGTU 541
Le syndicalisme : une contre-société ? 553
Bibliographie du chapitre XI 558

CHAPITRE XII – LES ANNÉES TRENTE : MUTATIONS POLITIQUES 560

A – Les forces politiques des années trente 561
Des résultats en demi-teinte 561
Des forces politiques en recomposition 566
B – Les forces syndicales 587
Un syndicalisme chrétien en développement 588
De la division à l'unification 589
Le syndicalisme agricole 601
Bibliographie du chapitre XII 607

CHAPITRE XIII – ANNÉES TRENTE : VERS UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ 609

A – Vers l'Action catholique spécialisée 609
La Jeunesse maritime chrétienne (JMC) 611
La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) 615
La Jeunesse agricole chrétienne (JAC) 616
B – Des loisirs de masse ? 618
Le scoutisme 618
Les débuts d'un tourisme de masse 620
Progrès techniques et loisirs 621
C – La culture bretonne en question 624
Le devenir de la langue bretonne 624
Édition et littérature bretonnes 629
Art nouveau et art moderne bretons 630
Bibliographie du chapitre XIII 645

Extrait de la publication

CONCLUSION GÉNÉRALE 646

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 648

Histoires générales 648
Autres ouvrages de référence 648
Départements et villes 649
Instruments de travail 650

INDEX DES NOMS DE PERSONNES 653

INDEX DES NOMS DE LIEUX 663

ISBN : 978-2-73-735159-4
Extrait de la publication